

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis
Semaine du 18 novembre 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

+1,8%

La croissance économique de
la Tunisie au troisième
trimestre 2024 en glissement
annuel

Tunisie

La croissance économique au 3^{ème} trimestre accélère à +0,8% (v.t.)

Selon les [données préliminaires](#) de l'Institut National de la Statistique (INS), le PIB en volume, corrigé des variations saisonnières, a progressé de +0,8% au 3^{ème} trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent et de +1,8% en glissement annuel (g.a.). L'acquis de croissance pour l'année 2024, c'est-à-dire le taux de croissance final qui serait atteint en 2024 si le niveau de PIB trimestriel restait constant jusqu'à la fin de l'année, s'établit à 1,2%. Il faudrait une nette accélération de la croissance au 4^{ème} trimestre (de +3,7% par rapport au 3^{ème} trimestre) pour atteindre l'objectif de croissance 2024 de +2,1% fixé dans la loi de finances. La croissance au 3^{ème} trimestre est essentiellement tirée par l'agriculture (+10,6% en g.a.), après la forte contraction de 2023 (-19,2% en g.a. au T3 2023), et l'hôtellerie-restauration (+6,1% en g.a.), bénéficiant de l'élan touristique favorable observé depuis le début de l'année. A l'inverse, le secteur des industries extractives pour le pétrole et le gaz (-19,8% en g.a.) a pesé sur la performance économique. Concernant la demande, la consommation intérieure s'est montrée vigoureuse, avec une croissance de +4,1% en

g.a., tandis que les échanges extérieurs ont contribué à freiner la croissance, avec une contribution négative de 2,5 points de pourcentage (p.p.), en raison de la hausse des importations (+4,9% en g.a.) et du maintien des exportations (-0,1% en g.a.).

Le taux de chômage se maintient à 16% au troisième trimestre

Selon [un communiqué](#) de l'Institut National de la Statistique (INS) publié le 14 novembre 2024, la population active en Tunisie s'établit à 4,2 M d'individus au 3^{ème} trimestre 2024, composée à 69% d'hommes et à 31% de femmes. Le nombre d'actifs occupés s'est établi à 3,5 M au 3^{ème} trimestre 2024 et se concentre principalement dans le secteur des services (54% des actifs occupés), des industries manufacturières (19%) et non manufacturières (14%) ainsi que dans le secteur agricole (13%). Enfin, le nombre de chômeurs est estimé à 667 K individus, soit 16% de la population active, un niveau identique à celui du trimestre précédent et en légère hausse de 0,2 point de pourcentage (p.p.) en glissement annuel (g.a.). Ce niveau de chômage masque des disparités, le taux de chômage étant plus élevé chez les femmes (22,1% ; +0,4 p.p. en g.a.), les jeunes de 15 à 24 ans (40,5% ; +1,4 p.p. en g.a.) et les diplômés de l'enseignement supérieur (25% ; +0,4 p.p. en g.a.).

Les flux d'IDE entrants ont progressé de 21,5% au cours des neuf premiers mois de l'année

Selon les dernières [estimations](#) de l'Agence de promotion des investissements étrangers en Tunisie (FIPA), les investissements internationaux en Tunisie ont atteint 2,1 Mds TND (environ 640 M EUR) sur les neuf premiers mois de 2024, marquant une progression de 14,4% par rapport à la même période en 2023. Ces investissements se composent quasi-exclusivement d'investissements directs à l'étranger (98% du total à 2,1 Mds TND ; +21,5% en g.a.), les investissements de portefeuille étant marginaux (2% du total à 34 M TND) et en forte diminution (-75% en g.a.). Concernant les investissements directs à l'étranger (IDE), ils se concentrent principalement dans les industries manufacturières (58,9% du total ; +22,4% en g.a.), les énergies (25,5% ; +49,4% en g.a.) et les services (14,7% ; -12,7% en g.a.) tandis que la part de l'agriculture reste marginale (0,9%) malgré une importante progression (+237% en g.a. à 19 M TND). Hors énergie, la France conserve sa position de 1er investisseur en Tunisie, avec 29% du total des flux, devant l'Allemagne (15%), l'Italie (13%), le Qatar (6%) et les Etats-Unis (5,5%). Par ailleurs, afin d'encourager les investissements en Tunisie, le gouvernement [a signé](#), le 16 novembre 2024, un mémorandum d'entente avec l'Arabie Saoudite afin de renforcer la coopération en matière d'investissement direct, notamment à travers l'échange d'informations sur les opportunités d'investissement et le climat des affaires.

Lancement du projet de développement de la plateforme nationale de l'investissement

L'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA) a [annoncé](#), le 19 novembre 2024, le lancement officiel du projet de développement de la plateforme nationale de l'investissement. Ce projet, soutenu par le Ministère de l'Économie et de la Planification et par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), vise à moderniser l'outil existant de la TIA pour simplifier et harmoniser les démarches

administratives des investisseurs locaux et internationaux. L'objectif principal est d'offrir une interface utilisateur plus fluide et transparente, tout en consolidant les données et statistiques nationales relatives à l'investissement. Ce projet s'inscrit dans la continuité des efforts conjoints entre la BERD et la TIA, qui avaient déjà abouti, en 2023, au lancement d'un guide numérique interactif destiné à faciliter l'accès des investisseurs à l'information et aux opportunités d'investissement.

La facture énergétique s'alourdit sur les 9 premiers mois de 2024

Dans son [dernier rapport sur la conjoncture énergétique](#) datant de septembre 2024, l'Observatoire National de l'Énergie et des Mines a annoncé que le déficit de la balance commerciale énergétique de la Tunisie s'est creusé de 29% sur le 9 premiers mois de 2024 soit - 8,7 Mds TDN contre - 6,8 Mds TND sur la même période en 2023 ce qui représente en volume -4,1 Mtep (redevance comprise) contre - 3,6 Mtep en 2023 (-13% en g.a.).

Ce déficit s'explique par la baisse de 7% en valeur des exportations tunisiennes de produits énergétiques représentant 2,6 Mds TND sur les 9 premiers mois de 2024 contre 2,8 Mds TND à septembre 2023, largement engendrée par la forte baisse des exportations de pétrole brut de la part des entreprises étrangères opérant en Tunisie (- 22% sur un an en volume). Les importations ont quant à elles augmenté de 18% passant de 9,5 Mds TND en 2023 à 11,1 Mds TND en 2024, notamment en raison de l'augmentation des importations de pétrole brut (+73% en valeur) et de gaz naturel (+24% en valeur).

La production nationale de pétrole brut enregistre une baisse de 14% en g.a en volume pour s'établir à 29 200 barils/jour. Les ressources en gaz naturel (production nationale + redevance) ont quant à elles connu une baisse de 18% en volume en g.a en raison d'une baisse à la fois de la production nationale (-25% en volume) et de la redevance algérienne (-8% en volume).

Concernant la demande, elle a baissé de 3% en volume pour le gaz naturel et de 1% pour les produits pétroliers.

Enfin, la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Tunisie s'établit désormais à 5% repartis entre le solaire (3,5%), l'éolien (1,7%) et l'hydraulique (0,09%).

Le ministre de la santé dévoile les priorités de la future stratégie nationale de santé 2035

Le ministre de la santé, Mustapha Ferjani, a présenté lundi 18 novembre 2024 les priorités de la future stratégie nationale de santé à horizon 2035 lors d'une séance plénière à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) où était discuté le budget alloué au secteur de la santé. La stratégie devrait ainsi se concentrer sur plusieurs axes clés : (i) la priorité à la prévention et au dépistage précoce des maladies et épidémies, (ii) la promotion des services de santé de base et l'amélioration de l'accès aux soins dans les régions intérieures, notamment par la construction de nouveaux hôpitaux, (iii) le développement de la télémédecine pour pallier la pénurie de certains spécialistes, comme les radiologues, (iv) la création d'unités de dialyse et de services spécialisés pour améliorer la médecine ambulatoire, (v) la lutte contre l'obésité, (vi) le renforcement de la vaccination et (vii) l'amélioration du dépistage du cancer du sein. Enfin, la gouvernance du système de santé sera renforcée, avec une attention particulière à la lutte contre la corruption et au soutien de l'industrie pharmaceutique locale. En 2025, le budget du ministère sera de 4 Mds TND, soit une hausse de 70 M par rapport à 2024, dont 70,8 % seront consacrés aux rémunérations, et vise 3 500 nouveaux recrutements, dont 1 650 paramédicaux et 390 spécialistes, pour renforcer les soins de première ligne.

Le secteur hôtelier ferait face à 4,2 Mds TND de dettes bancaires

Lors d'une plénière commune entre l'ARP et le Conseil national des régions et des districts (CNRD) le 15 novembre 2024, le ministre du Tourisme, Sofiane Tekaya, a indiqué que

l'endettement des établissements touristiques tunisiens aurait atteint 4,204 Mds TND à fin septembre 2024, dont 1,047 Md en crédits non remboursés et litigieux. Des solutions sont en cours d'élaboration pour résoudre cette problématique, notamment par la formation d'un groupe de travail interministériel chargé de préparer un rapport sur cette situation. Le ministère explore aussi des options de restructuration financière pour faciliter l'accès des investisseurs aux crédits et soutenir la réouverture des hôtels fermés. Par ailleurs, une étude stratégique pour le réaménagement des zones touristiques a été lancée, avec des enquêtes administratives en cours dans certaines zones problématiques. Des projets comme le développement de la zone touristique de Sidi Founkhal à Kerkennah et de Zouaraa à Béja sont également en préparation.

Visite du Ministre des Affaires étrangères du Koweït et signature de plusieurs accords

Le Ministre des Affaires étrangères koweïtien, Abdullah Ali Abdullah Al-Yahya, s'est rendu en Tunisie les 19 et 20 novembre dans le cadre des travaux de la quatrième session de la commission mixte tuniso-koweïtienne coprésidée avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti. A cette occasion, les deux parties ont signé 14 accords couvrant notamment la modernisation et le renouvellement des lignes ferroviaires pour le transport du phosphate, le développement de l'industrie et du tourisme, l'amélioration des services aériens entre les deux pays, l'échange de main-d'œuvre dans le secteur civil, la coopération dans les affaires sociales, l'accréditation et l'évaluation de la conformité, mais également les projets liés au sport, à la météorologie et au climat. Le ministre a également rencontré le Président de la République, Kais Saïed, qui a affirmé son souhait de développer des projets de coopération bilatérale autour de la sécurité alimentaire, la santé et le tourisme et d'explorer les opportunités de coopération technique dans les domaines de l'éducation, l'enseignement supérieur et la jeunesse.

Libye

Sommet « Ambition Africa » à Paris : une forte délégation libyenne conduite par le président du Fonds de développement et de reconstruction de la Libye

Le président du « Fonds de développement et de reconstruction de la Libye », M. Belkacem Haftar, s'est rendu au sommet « Ambition Africa » qui avait lieu à Paris les 19 et 20 novembre 2024, accompagné de plus de 25 entrepreneurs libyens. L'édition 2024 de l'événement annuel de Business France, sous l'égide du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, ainsi que le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, a mis en relation entreprises françaises et africaines autour d'événements B-to-B et de tables rondes avec plus 100 intervenants. Autour de l'une d'elle, Monsieur Haftar a présenté sa vision des « Smart cities » et des défis urbains pour répondre au besoin des populations. Le Fonds de développement et de reconstruction de la Libye a été créé en février 2024 après la destruction de la ville de Derna par la tempête Daniel en septembre 2023.

La BCL annonce la réduction des commissions sur les paiements par carte bancaire dans les terminaux électroniques

Dans le cadre de son plan de développement des services électroniques, la Banque centrale de Libye (BCL) [a annoncé](#) le 19 novembre 2024 que Moamalat Financial Services Company, opérateur national des services financiers, réduirait les commissions sur les paiements par carte bancaire dans les terminaux électroniques entre 1 et 1,5%, contre 3,75% auparavant. Ainsi, les commissions sur les secteurs de la santé et de l'alimentation s'établissent désormais à 1% tandis que celles des autres secteurs s'établissent à 1,5%. La BCL prévoit également d'assouplir les procédures d'attribution des terminaux de paiement pour les commerçants et prestataires. Enfin, la BCL a autorisé Tadawul Tech, l'un des principaux fournisseurs de paiements électroniques en Libye, à interfacer son réseau avec celui de Moamalat.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.